

vos conseillers départementaux
MÉLANIE CÉLÉRIER
et **OLIVIER CHABREYROU**

**CANTON
DE BRANTÔME**

JOURNAL CANTONAL
ANNÉE 2022



LE PLAN 1000 VOITURES

Les métiers de l'aide à la personne représentent en Dordogne près de 2700 équivalents temps plein, soit environ 3500 personnes. Avec le plan « 1000 voitures », le Département met à disposition des aides à domicile du département des voitures de service pour effectuer leurs missions.

Le but ? contribuer à la reconnaissance de ces métiers et à l'amélioration de leurs conditions de travail, permettre à nos aînés d'être accompagnés et de vivre le plus longtemps chez eux de façon autonome, donner une visibilité aux structures d'aide à domicile.

Les premiers véhicules ont été livrés en juillet au Centre Intercommunal d'Action Sociale Dronne et Belle.



Plan 1000 voitures : livraison des véhicules au CIAS Dronne et Belle

LA TRAVERSÉE DE TOCANE-SAINT-APRE

Jusqu'au printemps 2023, des travaux d'aménagement et de sécurisation vont être effectués à Tocane-Saint-Apre.

Les objectifs : limiter la vitesse, créer des espaces dédiés aux piétons et aux cycles et matérialiser le stationnement, réduire les îlots de chaleur grâce à l'aménagement paysager

Les plus : l'expérimentation d'un nouvel enrobé drainant et la réduction au maximum de surfaces imperméabilisées des sols afin de protéger notre ressource en eau

Montant du projet : 916 204 € TTC

(Département 52% - Commune 23% - Agence de l'eau 25%).



Aménagement de la Traversée de Tocane Saint Apre

LA CASERNE DES POMPIERS DE BRANTÔME

La nouvelle caserne des pompiers de Brantôme, construite à proximité immédiate des principaux axes de communication, a été conçue de manière à répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en étant la plus écologique possible. En effet, il est possible de récupérer les eaux pluviales pour laver les véhicules ; l'électricité est fournie par des panneaux photovoltaïques et l'eau chaude grâce à une pompe à chaleur. Il s'agit du 14e centre de secours reconstruit sur les 41 que compte le département.



Inauguration de la caserne des pompiers à Brantôme

LA RÉHABILITATION DU PONT DE VERNEUIL

Le pont de Verneuil à Champagnac-de-Belair, ouvrage d'art vieux de 150 ans et qui permet à la RD83 de franchir la Dronne, a été consolidé et renforcé : les maçonneries des pierres de taille ont été reprises, un trottoir accessible a été réalisé et sécurisé, une chape d'étanchéité a été créée, une signalisation a été mise en place. Son inauguration a eu lieu le 21 octobre dernier en présence de Germinal Peiro, président du Conseil départemental, et des élus locaux.



Signature des contrats de projets communaux à Brantôme



Inauguration du Pont de Verneuil à Champagnac-de-Belair

■ SUR LE TERRAIN

Mélanie Célérier, 1ère vice-présidente de la commission «**infrastructures, transports, logement et développement numérique**». Représente le Département au sein de la **commission de la sécurité routière**, au **syndicat sur le logement social**, à l'**ADIL**, à **SOLIHA**, à l'**Agence Culturelle Dordogne-Périgord**, au **SDIS 24**, au **Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Périgord Limousin**, au **Conseil d'Administration de l'Agence Technique Départementale**, et au comité syndical du **Conservatoire à Rayonnement Départemental**.

Olivier Chabreyrou, 1er vice-président de la commission «**emploi, économie, tourisme et affaires européennes**», président du groupe **La Dordogne Unie**. Représente le

Département au **Comité Départemental du tourisme**, à la **SAFER régionale**, à la **commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics**.

Tous deux représentent le Département dans les **collèges** et les **EPHAD** du canton, auprès des **missions locales** du secteur de Brantôme et du Haut Périgord.

Inaugurés ! Le jardin communal partagé de **Valeuil**, à **Brantôme**, le city stade et « La passerelle » regroupant plusieurs services. **Fait !** livraison d'un Nœud de Raccordement optique (fibre) à **Champagnac de Bélair** qui desservira 2300 foyers. **Visites !** La scierie Delord à **Tocane** avec Germinal Peiro, Mademoiselle Dessert.

■ COUP D'OEIL SUR...



LES CONTRATS DE PROJETS COMMUNAUX

L'Assemblée départementale a validé la programmation du contrat de projets communaux du canton, soit **21 opérations** pour un montant total de **806 823.43 € de subventions** sur la période 2022-2024.

Concrètement de quoi s'agit-il ?

Grâce aux contrats de projets communaux, le Conseil départemental apporte une aide financière représentant 20 à 25% du montant global des actions menées sur les communes du canton.

QUELQUES EXEMPLES :

- ✓ **VILLARS** : construction d'un bâtiment public pour commerce
- ✓ **BUSSAC** : aménagement d'un gîte d'étape dans le centre du bourg
- ✓ **LA ROCHEBEAUCOURT ET ARGENTINE** : aménagement d'un gîte d'étape dans le centre du bourg
- ✓ **BRANTÔME-EN-PÉRIGORD** : construction d'un hôtel de ville et aménagement de la place du champ de foire
- ✓ **LISLE** : création d'un préau à l'école maternelle
- ✓ **GRAND-BRASSAC** : création d'un préau à l'école maternelle
- ✓ **MAREUIL EN PÉRIGORD** : mise en conformité du camping municipal
- ✓ **MONTAGRIER** : création d'un logement
- ✓ **SAINT-PANCRACE** : ravalement de la façade de l'église
- ✓ **SAINTE-CROIX-DE-MAREUIL** : première phase de restauration de l'église
- ✓ **CHAMPAGNAC-DE-BELAIR** : travaux de réhabilitation de la Chapelle Notre-Dame-de-Bon- Secours



**Groupe socialiste, écologiste,
citoyen et apparentés**

Germinal Peiro,
président du Conseil
départemental de la Dordogne



La majorité départementale élue depuis 2021 poursuit son cap vers une Dordogne toujours plus attractive et écologique. Notre situation budgétaire, solide, nous permet d'assurer nos compétences obligatoires mais aussi de combler le désengagement de l'Etat. Pour nous, la ruralité est un véritable atout, aussi nous continuons à favoriser l'économie locale, l'accès à la santé via les centres départementaux de soins que nous créons, l'aide aux communes, le soutien aux associations culturelles et sportives, l'accès au très haut débit, la sécurisation du réseau. Je vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2023.

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Mélanie CÉLÉRIER, conseillère départementale



Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2023, de la santé et l'accomplissement de vos projets. Si des défis majeurs se posent aujourd'hui avec acuité, nous devons garder l'optimisme de la volonté pour agir encore davantage, face au réchauffement climatique que nul ne peut nier. La canicule, les orages et l'épisode de grêle qui se sont abattus en Dordogne le confirment. Face à cela, la solidarité nationale doit jouer, c'est pourquoi le Président Germinal Peiro a sollicité et obtenu une réunion de crise avec les services de l'Etat. Nous y avons demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. En tant qu'élus départementaux, nous sommes allés

immédiatement sur le terrain auprès des habitants, des maires et nous avons voté des aides aux agriculteurs et propriétaires forestiers. Il est urgent d'agir en faveur de la transition écologique. C'est ce que nous faisons en Périgord en soutenant les circuits courts, l'économie locale et circulaire, la restauration bio dans les cantines des collèges. Nous soutenons également le développement des énergies renouvelables, en concertation avec les citoyens. Notre département a un atout : sa forêt. Aussi, vous pouvez compter sur notre détermination à la préserver tant elle peut jouer un rôle majeur dans cette transition écologique que nous appelons de tous nos souhaits.

Olivier CHABREYROU, conseiller départemental



L'ÉPISODE DE GRÊLE



Les élus et services du Département se sont mobilisés pour accompagner les Périgourdins victimes du violent épisode de grêle du mois de juin qui a notamment touché notre canton.

Nos actions ? une enveloppe exceptionnelle de 50.000 € a été votée permettant aux éleveurs la mise en place de semis de cultures fourragères ainsi qu'une subvention à la coopérative Alliance Forêts Bois pour qu'elle évalue les dégâts forestiers et anticipe les risques sanitaires et d'incendie. Les propriétaires forestiers peuvent par ailleurs bénéficier d'aides dans le cadre du Plan Départemental Forêt-Bois.

Suivez l'actualité du canton :



Canton de Brantôme - Mélanie Célérier
et Olivier Chabreyrou

www.dordogne-unie.fr